

| Activités | Compétences | Modalités d'évaluation |
|---|---|---|
| <p>Conception et finalisation de nouveaux produits ou de nouvelles technologies et évolution de ceux déjà existants, dans un objectif de développement commercial et d'innovation en milieu industriel, en lien avec la digitalisation des processus et incluant notamment les dispositifs d'acquisition, de gestion et d'analyses de données opérationnelles et décisionnelles des organisations.</p> | <p>Définir la faisabilité et la rentabilité d'un projet Élaborer des propositions techniques Définir les méthodes, les moyens d'études et de conception et leur mise en œuvre Identifier les contraintes d'un projet Déterminer des axes d'évolution technologiques Élaborer des solutions techniques et financières Réaliser des tests et essais, analyser les résultats et déterminer les mises au point du produit, du procédé Actualiser des dossiers techniques de définition du projet Concevoir un dossier technique de définition du projet Apporter une assistance technique Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour)</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Définition des moyens, méthodes et techniques de valorisation et de mise en œuvre des résultats de recherche, en lien avec les évolutions et mutations des systèmes de traitement de l'information.</p> | <p>Définir les méthodes, les moyens d'études et de conception et leur mise en œuvre Apporter une assistance technique</p> <p>Développer et coordonner des partenariats de recherche et de développement Concevoir des modes opératoires, des procédés de fabrication ou d'industrialisation Réaliser une étude de brevetabilité et élaborer un dossier de certification ou d'homologation Réaliser des supports techniques</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|---|--|---|

| | | |
|--|--|---|
| <p>Conception, développement et mise au point d'un projet d'application informatique, de la phase d'étude à son intégration, pour un client ou une entreprise selon des besoins fonctionnels et un cahier des charges. Conduite des projets de développement.</p> | <p>Analyser les besoins du client Établir un cahier des charges Rédiger une Spécification Technique de Besoin (STB) Réaliser un prototype de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres (configuration type, ...) Concevoir et développer les programmes et applications informatiques Déterminer les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques Analyser des problèmes techniques Déterminer des mesures correctives Réaliser des supports techniques Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour) Animer une réunion Réaliser des études et développements informatiques Intervenir en informatique de gestion Programmer dans un langage informatique spécifique Développer une application en lien avec une base de données Déterminer des choix techniques d'architecture logicielle et matérielle et sélectionner des technologies, matériels, logiciels, configurations Concevoir des outils d'aide à la surveillance, à la sécurité ou à l'exploitation des équipements informatiques Concevoir une maquette de présentation Sélectionner, assembler et intégrer des composants informatiques (logiciels, bases de données, développements spécifiques, ...) Réaliser la mise en production de solution logicielle dans un environnement d'exploitation Planifier les étapes d'un projet Définir les moyens humains, matériels et financiers d'un projet</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|--|--|---|

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires</p> <p>Négocier un contrat</p> <p>Contrôler la réalisation d'une prestation</p> <p>Réaliser un appel d'offre</p> <p>Présenter un produit fini à son commanditaire</p> <p>Promouvoir un projet</p> <p>Former un public à l'utilisation d'un équipement</p> <p>Animer une formation</p> <p>Superviser et coordonner les réalisations, études ou développements informatiques (collaborateurs, sous-traitants)</p> | |
|--|--|--|

| | | |
|--|--|---|
| <p>Conseil des directions informatique, télécoms de l'entreprise sur des évolutions et solutions en techniques nouvelles (choix de logiciel, matériel, réseau, ...), dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les moyens informatiques et télécoms et les besoins des utilisateurs. Assurance d'un rôle de support (sécurité, qualité, méthode, ...) et d'assistance technique auprès des équipes informatiques ou télécoms (production, développement) de l'entreprise, des utilisateurs, des clients. Veille au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité. Intervention sur tout ou partie d'un projet qui relève du domaine d'expertise du certifié.</p> | <p>Analyser les besoins du client Analyser les besoins d'un projet Définir les caractéristiques techniques du produit Concevoir les solutions techniques Concevoir l'architecture d'un système d'information Évaluer le résultat de ses actions Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées Mettre en place les procédures techniques d'exploitation, d'utilisation et de sécurité des équipements informatiques Définir et contrôler l'application des procédures qualité et sécurité des systèmes d'information et de télécoms Effectuer une assistance technique Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour) Mettre à jour une documentation technique Intervenir en gros systèmes Intervenir en mini systèmes Concevoir des documents techniques Établir un cahier des charges Mener ou accompagner un projet d'intégration (implémentation) ou de développement de solutions matérielles, logicielles Intervenir en support avant-vente Répondre à un appel d'offre Réaliser un appel d'offre</p> <p>Réaliser la mise en place et le suivi d'indicateurs et vérifier l'application de normes et de standards par les équipes informatiques (études, exploitation, production, ...) Réaliser une analyse de risques (identification, hiérarchisation et évolution) Établir le plan de sécurité d'un système d'information d'entreprise Mettre en place des outils d'aide à la surveillance, à la sécurité et à l'exploitation des équipements informatiques Veiller au respect de la loi Informatique et Libertés et du RGPD dans l'entreprise, gérer la liste des traitements de données à caractère personnel, faire l'interface avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - CNIL</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|--|--|---|

| | | |
|--|---|--|
| | <p>Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD)</p> <p>Mettre en oeuvre une politique de gestion des risques des systèmes d'information</p> <p>Coordonner les différentes étapes d'un projet</p> <p>Piloter un projet</p> <p>Gestion administrative</p> <p>Gestion comptable</p> <p>Gestion de projet</p> <p>Préconiser des actions préventives ou curatives</p> <p>Audit des systèmes d'information</p> <p>Procédures de tests</p> <p>Audit interne</p> <p>Coordonner l'activité d'une équipe</p> | |
|--|---|--|

| | | |
|---|---|---|
| <p>Direction d'une organisation, de services, de structures informatiques, télécoms et définition des évolutions des systèmes d'information et de télécommunications, selon les besoins fonctionnels et la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Supervision de la conception, la mise en œuvre et le maintien opérationnel (qualité, sécurité, fiabilité, coûts, délais) des prestations informatiques produites et des systèmes d'information et télécoms.</p> <p>Supervision et pilotage des projets en systèmes d'information.</p> | <p>Analyser et définir les besoins de l'entreprise, des utilisateurs en matière d'organisation et de systèmes d'information et de télécoms</p> <p>Concevoir le schéma directeur à partir des orientations fixées par la direction et des besoins des services utilisateurs et superviser les modalités de mise en œuvre</p> <p>Gérer le budget global d'une structure</p> <p>Piloter un projet</p> <p>Coordonner les différentes étapes d'un projet</p> <p>Procéder au choix de réalisation, de traitement en interne ou par sous-traitance et en contrôler la conformité de réalisation</p> <p>Définir et contrôler l'application des procédures qualité et sécurité des systèmes d'information et de télécoms</p> <p>Diriger un service, une structure</p> <p>Mettre à jour une documentation technique.</p> <p>Superviser un projet d'architecture</p> <p>Superviser un secteur/projet de déploiement (matériels, système, réseau, postes de travail, logiciels)</p> <p>Superviser un projet d'étude et développement</p> <p>Superviser un secteur/projet de maintenance</p> <p>Superviser un secteur/projet de pilotage de ressources logiques et physiques</p> <p>Intervenir en recherche, innovation et prospective</p> <p>Superviser un secteur/projet de sécurité, qualité.</p> <p>Établir un cahier des charges</p> <p>Réaliser un appel d'offre</p> <p>Surveiller des évolutions technologiques des systèmes d'information et de télécommunications et proposer des solutions techniques</p> <p>Superviser des études d'architecture fonctionnelle et technique de systèmes d'information</p> <p>Superviser une unité de production</p> <p>Définir une politique de sous-traitance</p> <p>Mettre en place une politique de sous-traitance</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|---|---|---|

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Définir et mettre en œuvre une gestion des risques (sécurité, confidentialité, intégrité, fiabilité, ...) des systèmes d'information</p> <p>Élaborer une cartographie des risques</p> <p>Établir le plan de sécurité d'un système d'information d'entreprise</p> <p>Mettre en place des actions de gestion de ressources humaines</p> <p>Définir la stratégie et l'orientation des systèmes d'information et télécoms d'une structure (évolution, organisation)</p> | |
|--|--|--|

| | | |
|--|--|---|
| <p>Traduction des besoins fonctionnels d'un système d'information d'un commanditaire, selon les objectifs du domaine métier (comptable, ressources humaines, logistique, commercial, production...) et les contraintes économiques et logistiques.</p> <p>Négociation avec les informaticiens des composantes d'une application et d'un outil logiciel, tout au long de la conception et de la réalisation, dans l'intérêt de l'entreprise et des utilisateurs finaux.</p> <p>Assistance la maîtrise d'ouvrage dans la définition des besoins, des solutions à mettre en œuvre et leurs intégrations dans le système d'information de l'entreprise. Participation à des projets de mise en œuvre de système d'information (implémentation). Supervision d'un projet maîtrise d'ouvrage.</p> | <p>Analyser les processus métier Recenser les besoins du commanditaire Définir la faisabilité et la rentabilité d'un projet Définir des solutions fonctionnelles Présenter les évolutions du système d'information au commanditaire Établir un cahier des charges Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées Mettre en œuvre des préconisations fonctionnelles et techniques Déployer des applications Concevoir des supports d'information et de communication Former du personnel à des procédures et techniques Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour) Réaliser un suivi administratif des opérations de gestion des ressources humaines Animer une réunion Réaliser un reporting Définir les évolutions d'un système d'information Participer à la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) Réaliser des études d'urbanisme des systèmes d'information de l'entreprise Contrôler et rédiger l'application des consignes Proposer une réponse à un appel d'offre Élaborer des propositions commerciales Contractualiser une prestation Réaliser un appel d'offre Identifier des choix stratégiques d'évolution des systèmes d'information de l'entreprise Piloter un projet Coordonner les différentes étapes d'un projet Suivre l'avancement d'un projet Coordonner l'activité d'une équipe</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|--|--|---|

| | | |
|---|--|---|
| <p>Direction, coordination, encadrement ou supervision d'un projet, d'une équipe, d'un service ou d'un département avec gestion du budget correspondant.</p> | <p>Piloter un projet Coordonner l'activité d'une équipe Diriger un service, une structure Sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires et négocier un contrat Contrôler la réalisation d'une prestation</p> | <p>L'évaluation des ressources et acquis d'apprentissage s'effectue par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôles d'acquisition des connaissances (contrôle continu, examens et rapports sur des activités pratiques) et études de cas (bureaux d'études), évalués par des enseignants ; - Mises en situations professionnelles reconstituées. <p>Chaque compétence développée au travers des blocs de compétences est évaluée au travers de situations d'apprentissage authentiques, nécessitant la mobilisation de ressources propres et d'acquis d'apprentissage multiples. Ces évaluations s'effectuent par des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises en situations professionnelles évalués par observation d'enseignants et de professionnels (désignés comme tuteurs), au travers d'une analyse réflexive et d'apport d'éléments de preuve ; - Mises en situations professionnelles, évaluées par des restitutions écrites et orales devant des jurys composés de professionnels, d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs ; - Une autoévaluation permanente validée et évaluée par les tuteurs. <p>Les élèves en situation de handicap ont la possibilité de s'orienter vers le référent handicap de l'école. Des commissions sont alors organisées pour proposer des aménagements (accompagnement humain, aménagements pédagogiques, aménagements des examens).</p> |
|---|--|---|